# Mobilier de bureau : quelle est l’offre du marché en mobilier durable, sur quels labels s’appuyer et quelles pistes privilégier ?

Pour environnement .brussels

Bruxelles

9 mars 2023

# Mobilier de bureau : quelle est l’offre du marché en mobilier durable, sur quels labels s’appuyer et quelles pistes privilégier ?

- Présentation de l’Institut technologique FCBA
- Les impacts environnementaux des produits d’ameublement
- Des outils pour définir des critères environnementaux et de durabilité
- Des exemples de critères environnementaux pour les produits d’ameublement et d’aménagement intérieur
- Les écolabels comme outils
- Quelle est l’offre de mobiliers professionnels et de bureaux écolabellisés ?

fcba.fr

## La mission de l'Institut technologique FCBA

Centre technique industriel, FCBA a pour mission de promouvoir le progrès technique, de participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie.

Son champ d'action couvre l'**ensemble des filières forêt-bois et ameublement** :

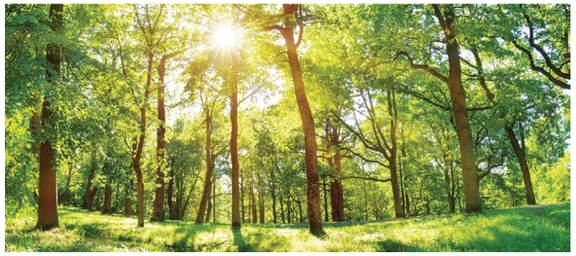

**Forêt**
- Génétique
- Sylviculture
- Récolte forestière
- Approvisionnement

**1re transformation**
- Scierie
- Pâte à papier
- Biomolécules
- chimie du végétal
- Panneaux
- Energie

**2e transformation**
**Construction**
- Structure
- Revêtements
- Palette
- Emballage
- Ouvrages
- Menuiserie
- Gros œuvre
- Parement

**Ameublement**
**Aménagement**
- Mobiliers
- domestiques
- Professionnels
- Multi matériaux
- Intérieur
- Extérieur
- Urbain

**Environnement**
- Matériaux biosourcés
- Economie circulaire
- Bilan carbone
- Santé multi-secteurs

# Entreprises des filières forêt-bois et ameublement

FCBA et ses équipes d'experts vous accompagnent dans l'amélioration de votre compétitivité et dans l'accélération de votre transition écologique et numérique.

**Conception et innovation**

Concevoir et construire avec le bois, respecter les normes et la réglementation. Pour l'ameublement, concevoir par l'usage et proposer des matériaux innovants avec le centre de ressources INNOVATHEQUE.

**Bureau de normalisation**

Animer et coordonner les travaux de normalisation du bois et des produits dérivés du bois et de l'ameublement.

**R&D Usines du futur**

Être le porteur de l'innovation technologique pour permettre le développement des entreprises.

**Organisme certificateur**

Marquage CE/RPC, CTB, NF, OFG, PEFC, FSC®(A000528)…

**Formation**

Développer votre savoir-faire et vos compétences avec nos formations catalogue ou sur-mesure.

**Laboratoires spécialisés**

Chimie, physique, mécanique, biologie, finition, feu, biosourcés, matériaux…

# IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES
## *Exemples pour les produits d'ameublement*

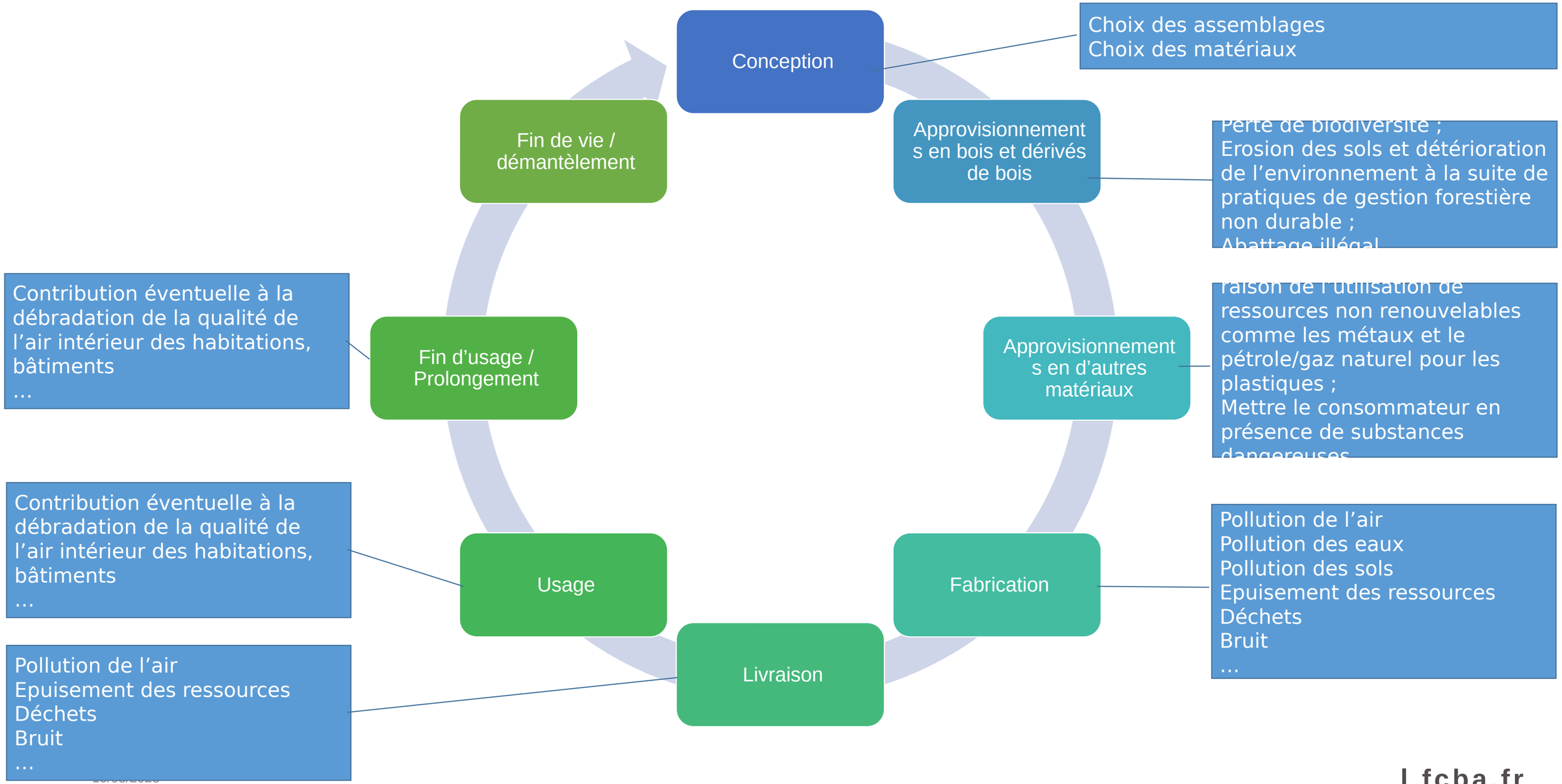

# IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES
## *les enseignements selon les ACVs*

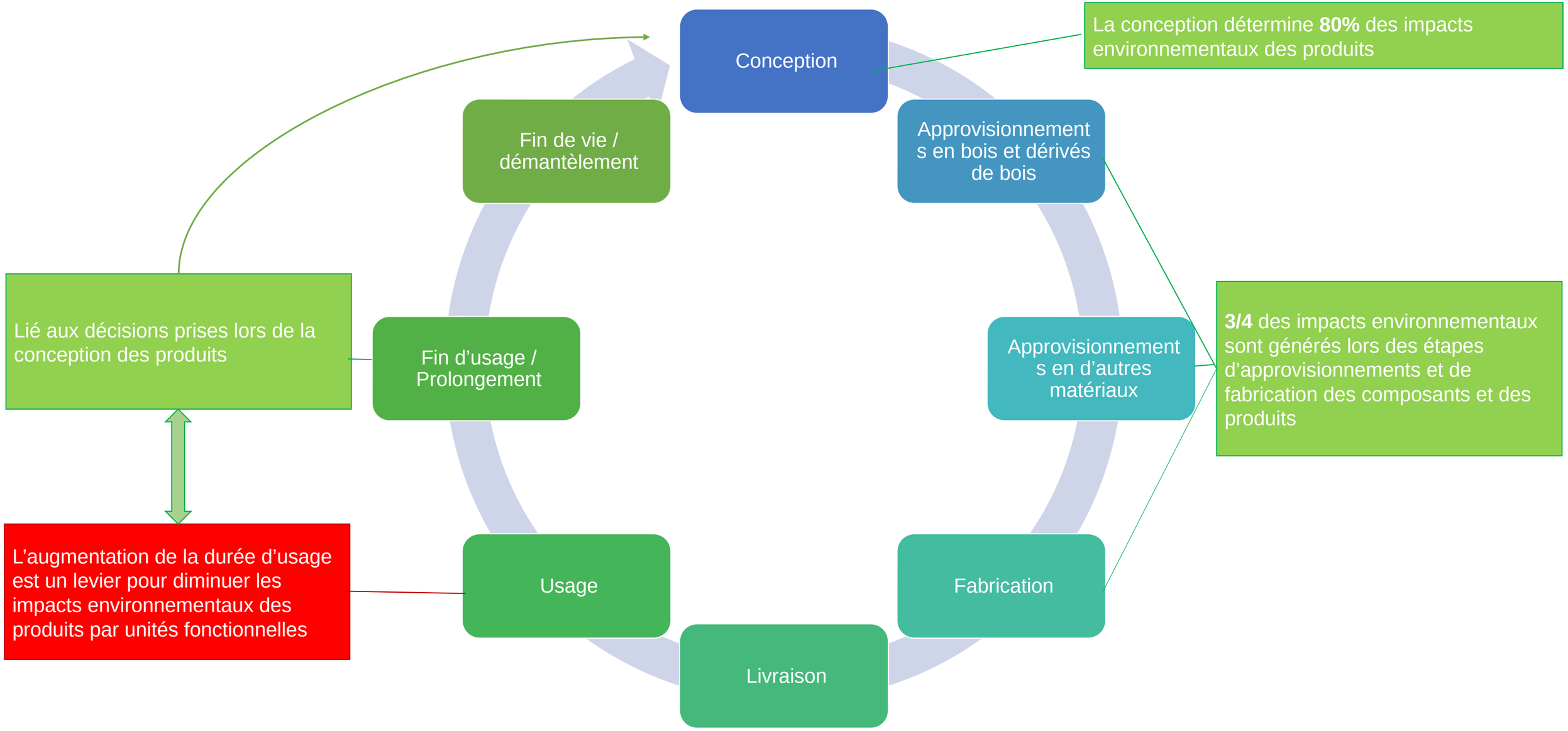

***Conception***

- Conception pour le démontage et la réparation
- Conception durable des produits

***Choix des matériaux et des composants***

 Approvisionnements en bois issus de forêts gérées durablement
 Limitation des substances nocives dans les matériaux de rembourrage
 Revêtements durables

- Marquage des composants en matières plastiques

 Interdiction des perturbateurs du recyclage des matières plastiques

***Usage du produit - Qualité de l'air intérieur***

- Limitation des émissions de formaldéhyde des panneaux à base de bois

 Limitation des émissions de formaldéhyde des produits finis
 Limitation des émissions de COV des matériaux de rembourrage

***Usage du produit – maintien de l'aptitude à l'usage***

- Garantie du produit et pièces de rechange

 Périodes de garantie prolongées

***…***

## Au niveau Européen – 1/2

Critères de l'UE pour des marchés publics écologiques pour le mobilier - *EU Green Public Procurement (GPP) criteria for Furniture.*

Dernière mise à jour : 27.7.2018

Objectifs :

Favoriser l'inclusion de critères environnementaux clairs et vérifiables pour les produits et services dans le processus de passation des marchés publics.

Liens :

Green Public Procurement - Environment - European Commission (europa.eu)

Furniture_GPP_background_report.pdf (europa.eu)

Critères de l'UE pour des marchés publics écologiques pour le mobilier - *EU Green Public Procurement (GPP) criteria for Furniture.*
Dernière mise à jour : 27.7.2018

## 4. Criteria structure and overview

A breakdown of the criteria presented in the remainder of this Technical Report is provided below.

**Table 2. Overview of GPP criteria structure**

| Criterion | Minimum technical specifications | Award criteria |
|---|---|---|
| Approach A – refurbishment of existing furniture stock | | |
| TS-1: Refurbishment requirements | X | |
| TS-2: Durable upholstery coverings | X | |
| TS-3: Blowing agents | X | |
| TS-4: Refurbished furniture product warranty | X | |
| AC-1: Low chemical residue upholstery coverings | | X |
| AC-2: Low chemical residue padding materials | | X |
| AC-3:Low emission padding materials | | X |
| AC-4: Extended warranty periods | | X |
| Approach B – procurement of new furniture | | |
| TS-1: Sourcing of legal timber for furniture production | X | |
| TS-2: Formaldehyde emissions from wood-based panels | X | |
| TS-3: Coating formulation restrictions | X | |
| TS-4: Restrictions for metals | X | |
| TS-5: REACH Candidate List substances | X | |
| TS-6: Durable upholstery coverings | X | |
| TS-7: Blowing agents | X | |
| TS-8: Fitness for use | X | |
| TS-9: Design for disassembly and repair | X | |
| TS-10: Product warranty and spare parts | X | |
| AC-1: Formaldehyde emissions from wood-based panels | | X |
| AC-2: Plastic marking | | X |
| AC-3: Low chemical residue upholstery coverings | | X |
| AC-4: Low VOC emission furniture | | X |
| AC-5 Extended warranty periods | | X |
| AC-6: Low chemical residue padding materials | | X |
| AC-7: Low emission padding materials | | X |
| Approach C – procurement of furniture End-of-Life services | | |
| TS-1: Collection and reuse of existing furniture stock | X | |
| AC-1: Improvement in the reuse targets | | X |

## Au niveau Européen - 2/2

Ecolabel Européen pour les produits d'ameublement

Dernière mise à jour : **28 juillet 2016**

Objectifs :

Identifier des produits plus respectueux de l'environnement et faciliter le choix des consommateurs / acheteurs.

Liens :

- EU Ecolabel: Furniture / Furniture (europa.eu)
- EUR-Lex - 32016D1332 - EN - EUR-Lex (europa.eu)

## Au niveau des états membres

Exemples d'écolabels nationaux pour les produits d'ameublement

**Les référentiels peuvent être considérés comme une « boîte à outils »**
**et donnent la possibilité de tenir compte que d'une partie des critères.**

**Les exigences des référentiels des écolabels ambitionnent d'être exigeants.**

Seuls 30% des mobiliers pourraient prétendre à un label !

# DES OUTILS POUR DEFINIR DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX ET DE DURABILITE

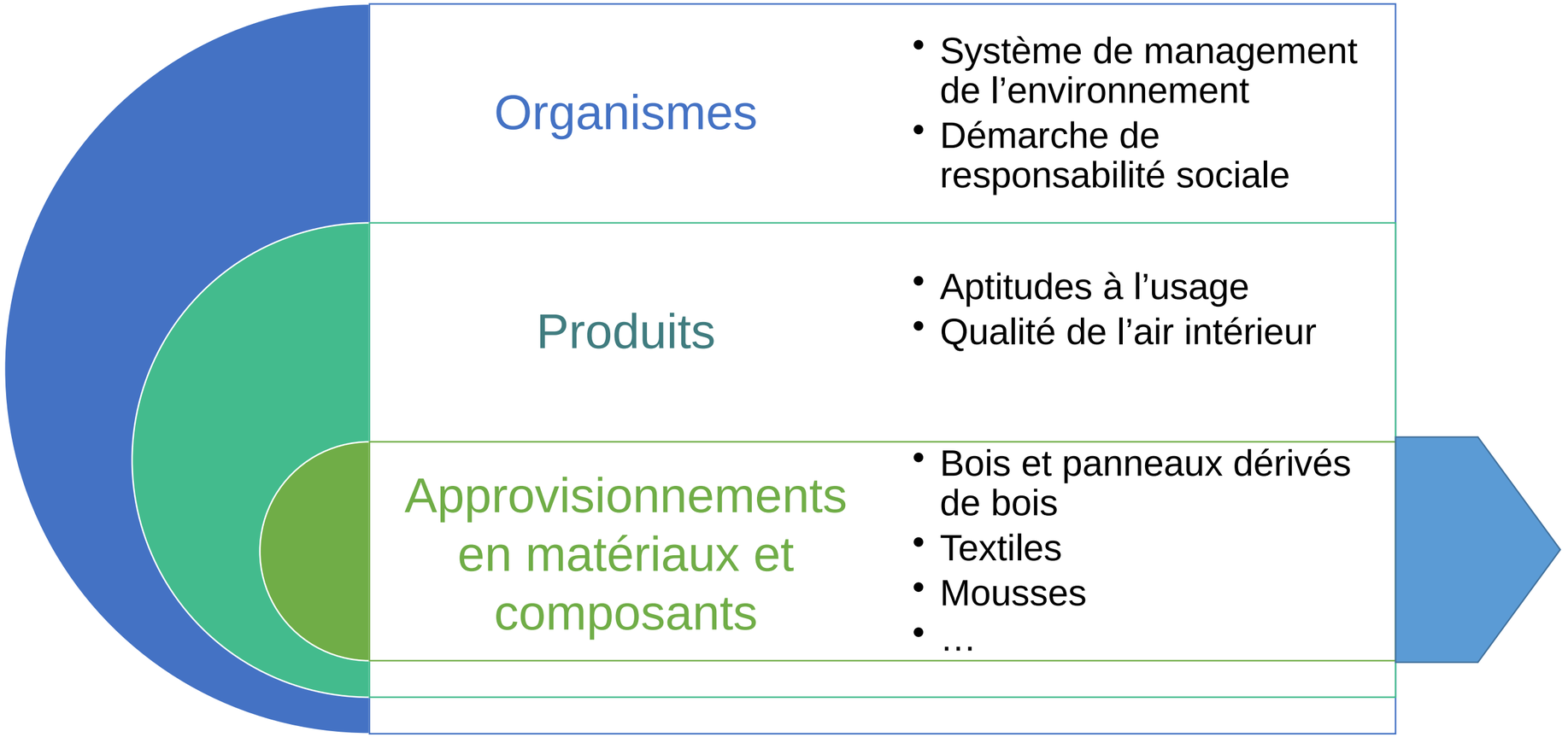


Des preuves de bonnes pratiques existent

# Des labels relatifs aux matériaux et composants des produits de l'ameublement

| Composants / Matériaux | Démarches | Descriptions |
|---|---|---|
| Approvisionnements en bois et matériaux dérivés du bois | FSC PEFC | Ils garantissent :<br>- la préservations des ressources forestières et l'optimisation des pratiques ;<br>- Le maintien de la biodiversité au niveau des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la génétique ;<br>- La prise en compte des critères sociaux concernant les droits des travailleurs et les droits des populations autochtones concernées par la gestion forestière.<br><br>Le label PEFC associé à un produit d'ameublement garantit qu' au moins 70 % de fibres de bois provenant de forêts gérées durablement.<br>Il porte alors uniquement sur la production du bois et ne couvre pas toutes les étapes clés du cycle de vie. |
| Approvisionnements des textiles | CONFIANCE TEXTILE Testé substances nocives d'après Oeko-Tex® Standard 100 | Certifie des textiles sans produits toxiques pour la santé et l'environnement. |
| | EU Ecolabel www.ecolabel.eu | - Limitation de substances dangereuses pour l'environnement et pour la santé<br>- Réduction de la pollution de l'air et de l'eau durant la production des fibres ;<br>- Résistance au rétrécissement durant le lavage et le séchage ;<br>- Résistance des couleurs à la transpiration, au lavage, au frottement mouillé et à sec et à l'exposition à la lumière. |
| Approvisionnements des mousses | 100% NATURAL LATEX euroLATEX made in Europe ECO STANDARD<br>The PU-Foam SHE-Standard CertiPUR by Europur AISBL - www.europur.org | Limitent les substances dangereuses (cancérigènes, phtalates, métaux lourds, …) dans les mousses de polyuréthane ou latex. |

# DES OUTILS POUR DEFINIR DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX ET DE DURABILITE

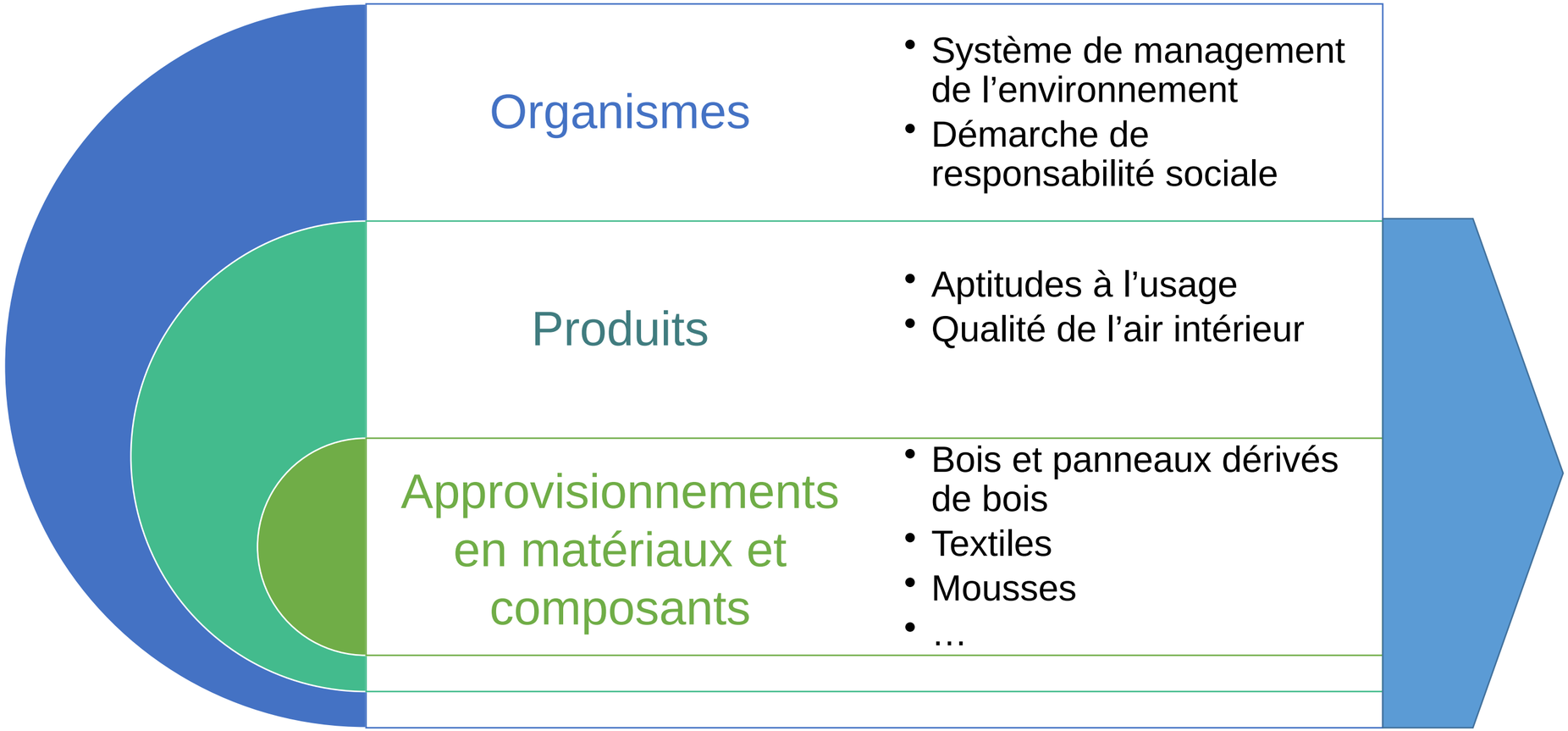


Périmètre des écolabels

# LES GRANDS ENJEUX ABORDES PAR LES ECOLABELS

| Aspects | NF Environnement | Ecolabel Européen | Nordic Swan | Ange bleu |
|---|---|---|---|---|
| Approvisionnements en bois | + | + | ++ | + |
| Interdictions ou restriction des substances chimiques | + | + | + | + |
| Limitation des émissions de formaldéhyde et autres substances / indicateurs relatifs à la qualité de l'air intérieur - QAI | + | + | + | + |
| Aptitude à l'usage | +++ | + | + | + |
| Approvisionnements des textiles | + | + | + | + |
| Approvisionnements des rembourrages | + | + | + | + |
| Approvisionnement des métaux et traitement de surface | O | + | + | + |
| Approvisionnement des composants en matières plastiques | + | + | + | + |
| Conception en vue d'un démantèlement. | + | + | + | + |
| Prolongement de la durée de vie des produits | + | + | + | + |
| Communication vers l'utilisateur | + | + | + | + |

# LES GRANDS ENJEUX ABORDES PAR LES ECOLABELS

| Aspects | NF Environnement | Ecolabel Européen | Nordic Swa | |
|---|---|---|---|---|
| Approvisionnements en bois | + | + | ++ | + |
| Interdictions ou restriction des substances chimiques | + | + | + | + |
| Limitation des émissions de formaldéhyde et autres substances / indicateurs relatifs à la qualité de l'air intérieur - QAI | + | + | + | + |
| Aptitude à l'usage | +++ | + | + | + |
| Approvisionnements des textiles | + | + | + | + |
| Approvisionnements des rembourrages | + | + | + | + |
| Approvisionn | O | + | + | + |
| Approvisionn | + | + | + | + |
| Conception | + | + | + | + |
| Prolongeme | + | + | + | + |
| Communication vers l'utilisateur | + | + | + | + |

Intégration des exigences EPF-S relatives à 10 polluants chimiques dans les panneaux à base de bois avec des matériaux recyclés

Exigences relatives :
- À la sécurité, durabilité du produit fini ;
- aux revêtements des panneaux dérivés de bois (mélamine, stratifié, vernis) ;
- Aux revêtements des composants en métal ;
- Aux textiles ;
- Aux rembourrages.

## Exemples des approvisionnements en bois

Tout le bois utilisé dans les meubles à fournir dans le cadre du contrat doit être récolté légalement conformément au règlement (UE) 995/2010 (le "règlement sur le bois de l'UE")

Tout le bois ou les produits dérivés non couverts par le règlement (UE) 995/2010 doivent être couverts par des autorisations FLEGT, par des permis et des certificats CITES pertinents ou faire l'objet d'un système de diligence raisonnable mis en œuvre par le soumissionnaire. Le système de diligence raisonnable mis en œuvre par le soumissionnaire qui fournit des informations sur le pays de récolte, les espèces, les quantités, les détails du fournisseur et des informations sur la conformité avec la législation nationale pertinente.

## Exemples des approvisionnements en bois

Tout le bois utilisé dans les meubles à fournir dans le cadre du contrat doit être récolté légalement conformément au règlement (UE) 995/2010 (le "règlement sur le bois de l'UE")

Tout le bois ou les produits dérivés non couverts par le règlement (UE) 995/2010 doivent être couverts par des autorisations FLEGT, par des permis et des certificats CITES pertinents ou faire l'objet d'un système de diligence raisonnable mis en œuvre par le soumissionnaire. Le système de diligence raisonnable mis en œuvre par le soumissionnaire qui fournit des informations sur le pays de récolte, les espèces, les quantités, les détails du fournisseur et des informations sur la conformité avec la législation nationale pertinente.

DANS LE CADRE DE LA REDACTION DES PRESCRIPTIONS D'UN APPEL D'OFFRES,

IL PEUT ÊTRE DIFFICILE D'EXPRIMER :

- UNE EXIGENCE ;
- LES PREUVES DE CONFORMITE ATTENDUS.

# DES EXEMPLES DE CRITERES ENVIRONNEMENTAUX *pour les approvisionnements en bois*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Critères de sécurité et durabilité des produits | Conformité aux normes européennes correspondantes aux produits | Exigences relatives aux composants | | |
| Exemple d'un fauteuil de bureau | Exigences Dimensionnel | Exigences de sécurité et durabilité | Exigences relatives aux revêtement textiles | Exigences relatives aux rembourrages |
| Méthodes d'essais | EN 1335-1 : 2020 | EN 1335-2 : 2018 | Résistance à l'abrasion selon EN 14465 Annexe A | Détermination de la fatigue par indentation à charge constante selon NF EN ISO 3385 |
| Exigences | Conformité Type B ou Type C | Conformité | Assise Effort 75 daN déformation ≤ 5% indentation ≤ 25% | N ≥ 30 000 cycles pour tissus destinés aux assises n ≥ 20 000 cycles pour tissus destinés aux dossiers |

# DES EXEMPLES DE CRITERES ENVIRONNEMENTAUX
## *pour les approvisionnements en bois et dérivés de bois*

**Bois génétiquement modifiés**

La totalité du bois, du liège, du bambou et du rotin vierges ne peut provenir d'espèces génétiquement modifiées

**Certification**

La totalité du bois, du liège, du bambou et du rotin vierges doit faire l'objet de certificats en cours de validité attestant de la gestion durable des forêts, délivrés par une tierce partie dans le cadre d'un système de certification indépendant (FSC, PEFC ou équivalent).

Lorsqu'un système de certification autorise le mélange de matériaux non certifiés avec des matériaux certifiés et/ ou recyclés dans un produit ou sur une ligne de production, un minimum de 70 % du bois, du liège, du bambou ou du rotin, selon le cas, doit être du matériau vierge durable certifié et/ou du matériau recyclé.

**Réglementation**

Les matériaux non certifiés doivent être couverts par un système de vérification garantissant leur origine légale ainsi que le respect de toute autre exigence prévue par le système de certification en ce qui concerne les matériaux non certifiés.

**Contaminants dans les bois recyclés utilisés dans les panneaux à base de bois**

Toutes les fibres de bois recyclées ou tous les copeaux de bois recyclés servant à la fabrication de panneaux à base de bois doivent être soumis à des essais conformément aux exigences de la Fédération européenne des fabricants de panneaux à base de bois (EPF-S) relatives aux contaminants (métaux lourds, PCP, Créosote).

# DES EXEMPLES DE CRITERES ENVIRONNEMENTAUX *pour* ***les approvisionnements de composants plastics***

**Composants en matières plastiques**

- Un marquage permanent des composants en matières plastiques doit permettre d'identifier les matières utilisées.
- Les pièces en matière plastique doivent être fabriquées à partir d'un seul polymère ou de polymères compatibles en vue du recyclage selon les techniques actuellement disponibles

**Restrictions**

- Tous les éléments du produit d'ameublement doivent être exempts de matières plastiques fabriquées avec du chlorure de vinyle monomère (CVM).

**Matériaux recyclés et bio-sourcés**

- Le plastique biosourcé contenu dans le produit doit pouvoir être recyclé dans les installations de recyclage actuelles.
- L'huile de palme, l'huile de soja et la farine de soja ne doivent pas être utilisées comme matières premières pour les polymères biosourcés.
- Le plastique recyclé ne doit pas contenir : du cadmium (Cd), du chrome VI (CrVI), du plomb (Pb), du mercure (Hg), arsenic, retardateur de flamme halogénés, des phtalates
- Si le plastique est inclus à plus de 10 % en poids dans le produit :
  - Au moins 50 % en poids du plastique doit être constitué de matériaux recyclés ou
  - Au moins 50 % en poids du plastique doit être biosourcé.

**Traitements de surface**

- Aucun ajout, ni traitement de surface contenant du cadmium (Cd), du chrome VI (CrVI), du plomb (Pb), du mercure (Hg) ou des composés d'étain (Sn) n'est autorisé dans les matières vierges ou recyclées des composants en matière plastique.

# DES EXEMPLES DE CRITERES ENVIRONNEMENTAUX ***critères relatifs à la conception des produits***

**Séparabilité des matériaux**

- La conception et les assemblages des produits objet de la demande de certification doivent :
  - Faciliter la réparation du produit.
- La conception et les assemblages des produits objet de la demande de certification doivent :
  - Permettre la séparation en fin de vie de tout élément de masse
- Le meuble doit être conçu de manière que les parties métalliques puissent être séparées des autres parties du meuble.
- Les métaux ne doivent pas être intégrés à des matériaux composites.

**Préconisations des matériaux mis en œuvre**

- L'utilisation de matériaux recyclables est préférable.

**Traçabilité des produits**

- Le mobilier/équipement doit être étiqueté avec le nom du fabricant ou le nom du détaillant du produit. Le marquage électronique, par exemple le code QR, est également approuvé.

**Restriction des exigences de séparabilité**

- L'exigence ne couvre pas les éléments constitutifs composants d'un matériau, par exemple la fibre de bois et la colle dans les panneaux à base de bois, ainsi que le stratifié et le linoléum qui sont collés à un support.

## Les écolabels pour les produits d'ameublement en Europe :
## Des critères différenciants mais surtout des éléments de convergence

Une approche « par matériau » est privilégiée pour évaluer la conformité des produits.

### Les écolabels répondent aux exigences de la loi relative aux Marchés Publics (17/06/2026) – art. 54 :

1° les exigences en matière de label ne concernent que des critères qui sont liés à l'objet du marché et sont propres à définir les caractéristiques des travaux, des fournitures ou des services qui font l'objet du marché ;

2° les exigences en matière de label sont fondées sur des critères vérifiables de façon objective et non discriminatoires ;

3° le label est établi par une procédure ouverte et transparente à laquelle toutes les parties concernées, telles que les organismes publics, les consommateurs, les partenaires sociaux, les fabricants, les distributeurs ou les organisations non gouvernementales, peuvent participer;

4° le label est accessible à toutes les parties intéressées ;

5° les exigences en matière de label sont fixées par un tiers sur lequel l'opérateur économique qui demande l'obtention du label ne peut exercer d'influence décisive.

## Un foisonnement de labels : pourquoi privilégier les écolabels?

Fin 2018, l'ADEME a publié les enseignements de son analyse de 100 labels environnementaux.
L'analyse porte notamment sur :

- **La fiabilité structurelle du label**
  Son organisation doit être rigoureuse et cadrée

- **La fiabilité environnementale du label**

  Le produit certifié doit être effectivement

  plus respectueux de l'environnement

  en s'assurant que les impacts les plus importants

  du produit, à chaque étape de son cycle de vie,

  sont limités.

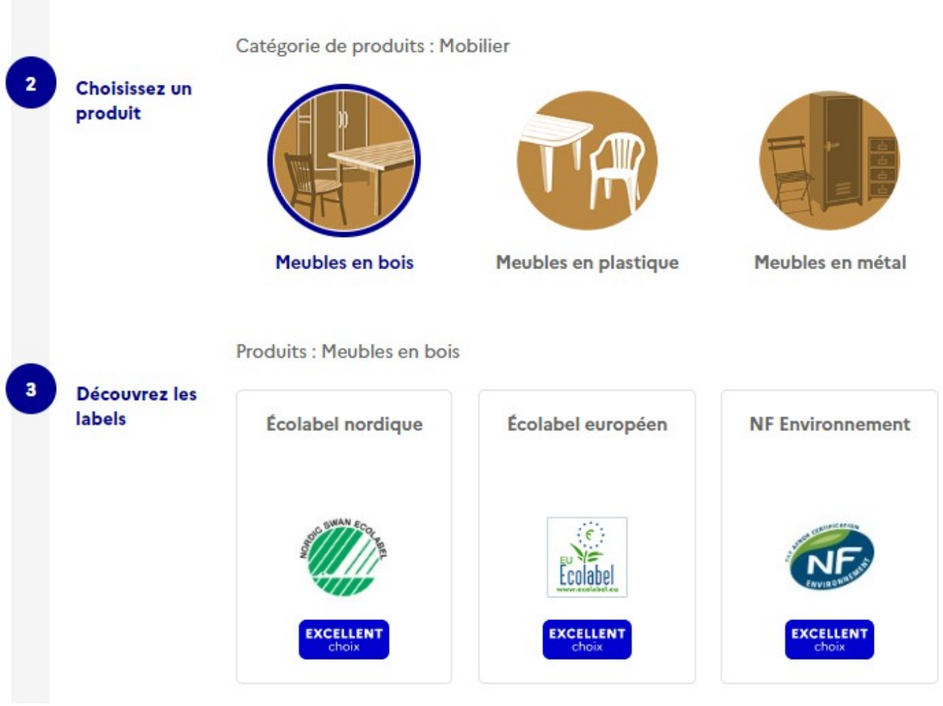


Source : https://www.ademe.fr/labels-environnementaux

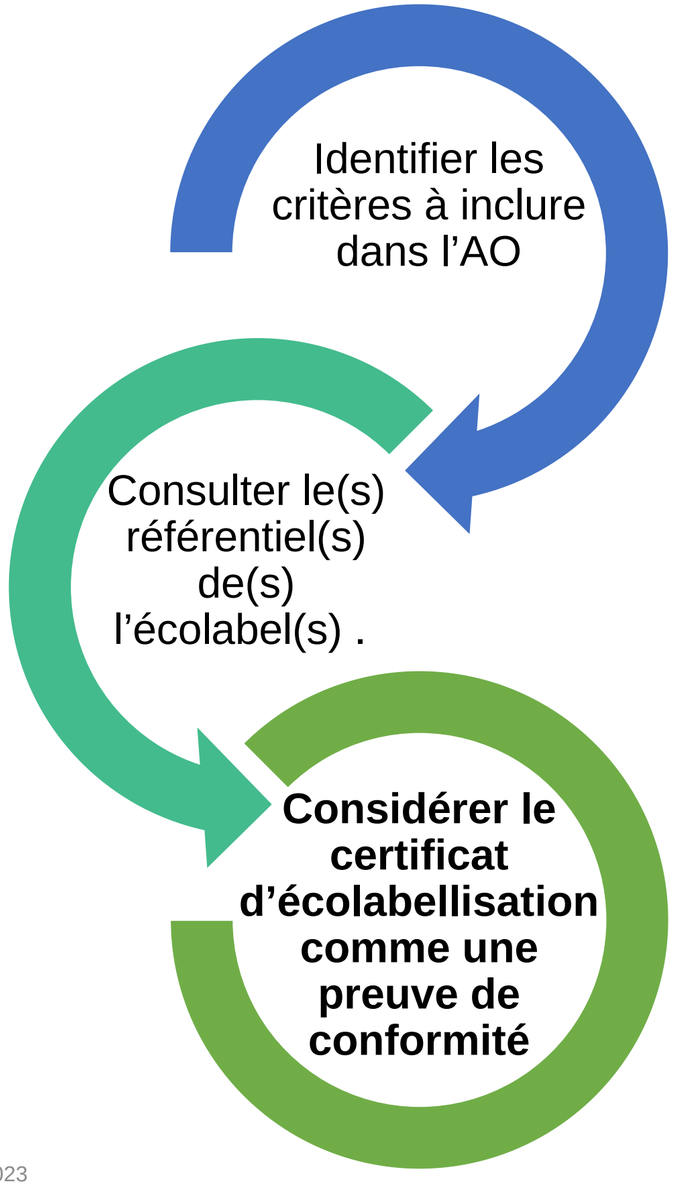


1 critère =

- 1 exigence
- 1 mode de preuve

# QUELLE EST L'OFFRE DE MOBILIERS PROFESSIONNELS ET DE BUREAU ECOLABELLISES ?

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ECOLABEL EUROPEEN | Périmètre de certification : tous les produits d'ameublement pour un usage intérieur | 28 titulaires<br>> 867 certificats (produits)<br>**MAIS …** | **…**<br>668 produits certifiés par 3 fabricants de mobiliers domestiques<br>13 titulaires < 5 certificats | Danemark : 18 titulaires<br>Rép. Tchèque : 3<br>Italie : 2, Pays-Bas : 1<br>Espagne : 1, Finland : 1<br>Suède : 1, Allemagne : 1 | |
| NF ENVIRONNEMENTS AMEUBLEMENT | Périmètre de certification : tous les produits d'ameublement pour un usage intérieur | **47 titulaires**<br>**> 400 gamme de produits certifiés** | **¾ des titulaires concernent les marchés professionnels** | ¼ des titulaires sont « hors France » | |
| Blau Engel | 2 référentiels pour les mobiliers :<br>- À base de bois ;<br>- rembourrés. | > 30 titulaires<br>> 56 gammes certifiés de meubles à base de bois pour l'aménagement de bureaux | > 80 gammes certifiées de fauteuils de bureaux ou de sièges visiteurs | | |
| Nordic Swan | Information non disponible ? | | | | |

# Belgique : 2 titulaires NF Environnement Ameublement

ROBBERECHTS

## Liste de tous les produits certifiés

Conformément au référentiel de certification en vigueur

# 4016 Meuble de rangement de bureau PERFORMER

# 9105 Meuble de rangement de bureau PERFORMER 0.7

# 9106 Meuble de rangement de bureau PERFORMER 0.8

# 9107 Table de travail de bureau SYSTEM

# 9264 Meuble de rangement de bureau PERFORMER

# 10091 Meuble de rangement de bureau TWINN

# 10092 Meuble de rangement de bureau Top Line

# 10093 Meuble de rangement de bureau CUBE

# 10094 Meuble de rangement de bureau PROJECT LINE

# 10704 Table de travail de bureau CONNEX

# 10899 Table à usage collectif JUNTO

# 10900 Table de travail de bureau VENTA

BEDIMO

## Liste de tous les produits certifiés

Conformément au référentiel de certification en vigueur

# 11031 Table de travail de bureau OSMOZ E4

# 11032 Table de travail de bureau OSMOZ S4

# 11033 Table de travail de bureau OSMOZ Feelgood

# 11034 Table à usage collectif OSMOZ MULTI

# 11035 Siège de travail de bureau OSMOZ - TYPER

# 11037 Meuble de rangement de bureau OSMOZ - CLASSO V

# 11038 Meuble de rangement de bureau OSMOZ - CLASSO T

# Les écolabels applicables aux produits d'ameublement

| Ecolabels | Logo | Lien |
|---|---|---|
| Ecolabels Européen<br>(juillet 2016) | | PROCEDURE RESEAU NF (afnor.org) |
| NF Environnement Ameublement<br>(en révision) | | 170-ref-nf217.pdf (fcba.fr) |
| Nordic Swan<br>(2020) | | Group \| Nordic Ecolabel (nordic-ecolabel.org) |
| Ange Bleu (2013)<br>- Meubles rembourrés<br>- Meubles faiblement émissifs | | DE-UZ 038-201301-en-Criteria-V1-7.pdf (blauer-engel.de) |

## D’autres marques de certification/évaluation existent, parmi lesquelles :

| | Périmètre | Sécurité | Durabilité Produits finis | Durabilité Composants et revêtements | Environnement produit + Santé | Environnement site | Responsabilité sociale et sociétale |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NF OEC | Bureau | Normes européennes | **Normes européennes + exigences additionnelles** | **Oui** | **12 critères** | Non | **3 critères** |
| GS | Bureau Mobiliers professionnels | Normes européennes | Normes européennes | Non | **1 critère (HAP)** | Non | Non |
| LEVEL EU. | Bureau Mobiliers professionnels | Normes européennes | Normes européennes | Non | **Oui** | **Oui** | **Oui** |
| NF Mobiliers Professionnels | Mobiliers professionnels | Normes européennes | **Normes européennes + exigences additionnelles** | **Oui** | Non | Non | Non |

*Mobiliers Professionnels : éducation, collectivité, santé, crèche, technique (atelier)*

# Questions / Réponses

**Contact :**
Livolsi Benoit
benoit.livolsi@fcba.fr



Crédits photos : Shutterstock, FCBA, ismagilov, shironosov, Peshkova ipopba, Tzogia Kappatou, Katarzyna Bialasiewicz via Getty Images pro, mattjeacock, bernie_photo, Andrey Popov via Getty Images Signature et